



Compte-rendu de l'assemblée générale du 14 décembre 2023

- Approbation du PV de la dernière réunion. (Annexe 1)
- Rapport moral du président. (Annexe 2)

- Rapport financier avec présentation :
 - o Résultats d'exploitation, (Annexe 3)
 - o Bilan, (Annexe 4)
 - o Prévisionnel. (Annexe 5)

- Compte-rendu challenges LECLERC/CREDIT MUTUEL 2023. (Voir rapport moral)

Pour 2024, il est prévu également 8 étapes qui se joueront sur l'ensemble des terrains de la Manche.

18 novembre au golf de Cherbourg,

25 novembre au golf de Bréhal,

2 décembre au golf de Granville,

16 mars au golf de Saint-Lô,

30 mars au golf de Centre Manche,

13 avril au golf de Utah Beach,

8 juin au golf de la Côte des isles,

22 juin et finale au golf de Coutainville.

Il est rappelé que les enfants de tous niveaux sont acceptés lors de ces compétitions. Attention toutefois à veiller qu'ils puissent évoluer sur le terrain sans difficulté de jeu et qu'ils connaissent les règles élémentaires notamment la vitesse de jeu.

Il est demandé au golf de Cherbourg de nous fixer une date de rencontre car celle du 18 novembre n'a pas pu avoir lieu suite aux intempéries.

Nous avons accès désormais au logiciel de RMS. Cela nous permet de paramétrer les compétitions en amont et de ne laisser aux clubs que l'inscription des enfants.

La finale interdépartementale se jouera à CAEN le 03 novembre 2024.

Quelques précisions apportées par Hervé LOQUET :

- o Il serait nécessaire que les golfs 18 trous homologuent leurs terrains avec des départs argent,
- o Les 9 trous de BREHAL et GRANVILLE ne sont pas étalonnés pour les départs orange et violet. Complexité au moment des compétitions pour rentrer les résultats.



- Le GP de la côte des isles se déplacera cette année sur Coutainville les 21 et 22 septembre. Un critérium U10 sera également organisé.
- Il est rappelé que les clubs doivent prévoir des rencontres « juniors séries » lors de leurs compétitions dominicales. Une tranche horaire devra être réservée pour tous les juniors qui désireraient jouer. Il est conseillé de les encourager. Attention au niveau des index et à la formule de jeu.
- Quelques dates importantes sont rappelées et notamment :
 - Dimanche 14 avril Qualifications Départementales qualificatives pour la qualification régionale (qualificative pour le CFJ U12 et Benjamins – Filles et Garçons) (épreuves comptant au Mérite Jeunes) CDx CD14 + CD61 – CD27 + CD61 – CD50 – CD76
 - Samedi 25 et Dimanche 26 mai Qualifications Régionales EST et OUEST pour le CFJ U12 et Benjamins - Filles et garçons Li. N EST – Léry Poses OUEST – Omaha
 - Samedi 8 et Dimanche 9 juin Qualifications régionales U12/Benjamins - Filles et Garçons (qualif Chpt France Jeunes) FFGolf Caen Garcelles
- Il faut inciter nos jeunes à participer aux grands prix, toutes les dates sont sur le site de la ligue.

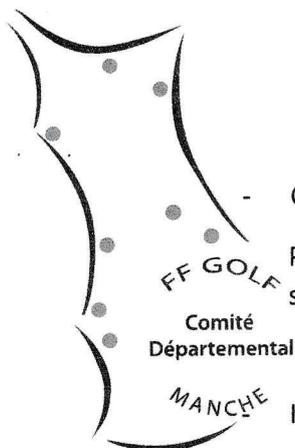
- Détections et regroupement 2023 (voir rapport moral)

Pour 2024, le groupe « élites » a été constitué après une matinée de test. Les jeunes sélectionnés sont :

- Gabin DECHERF
- Léopold LAUGUEUX
- Arthur ADZEME
- Maxens POUPPEVILLE
- Sacha ROUXEL
- Jack TETER
- Nino LETOUZE
- Nathan DUROSIER
- Louis De L'Estang
- Marceau CHEVE
- Luka BELLEE
- Charles Van De Weghe (liste d'attente)

Les journées de regroupement sont :

- 14 janvier Granville
- 18 février Coutainville
- 17 mars Cote des Isles
- 14 avril Saint-Lô
- 21/22 septembre GP Coutainville
- Rencontre avec CD14/76 à programmer.



- Grand prix jeunes 2023 (voir rapport moral)

Pour 2024, le GP se déroulera les 21 et 22 septembre à Coutainville. Le cdgolf50 s'engage à accompagner le club tant sur la logistique que financier.

FF GOLF
Comité
Départemental

MANCHE

- Initiations dames (challenge PAYOT 2023). (Voir rapport moral)

Pour 2024, l'opération sera reconduite. Le calendrier du challenge PAYOT n'est pas arrêté à ce jour.

- JDPT et soirée agents au Département (Voir rapport moral)

Pour 2024, ces deux journées sont à reconduire.

- Opération « lacets roses » 2023. (Voir rapport moral)

Ok pour reconduire ce partenariat avec ce mouvement solidaire.

- Interclubs 2023. (Voir rapport moral)

Pour 2024, cette compétition entre les présidents accompagnés de leurs équipes de bénévoles se déroulera sur le terrain de Coutainville le samedi 12 octobre.

- Soirée partenaires 2023. (Voir rapport moral)

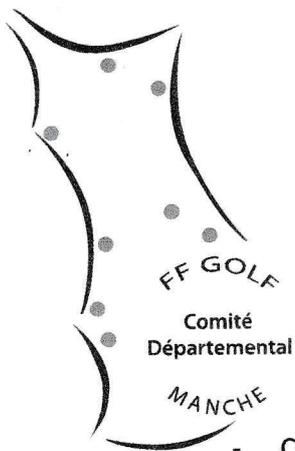
Ok pour 2024. Cette soirée est indispensable pour préserver les bonnes relations entre les présidents des golfs et les partenaires.

- Les fairways de la Manche.

- o Résultats d'exploitation (Annexe 6),
- o Prévisionnel 2024 (Annexe 7),

- Quelques précisions et attentes :

- o Une personne par terrain devra être désignée pour être le relais de l'équipe organisatrice. Une feuille de route devra être établie afin que la personne sache exactement ce qu'on attend d'elle.
- o Courant janvier, les présidents devront informer l'ensemble des adhérents des dates et prix de la compétition « les fairways de la Manche ». Une réduction est prévue pour toutes les inscriptions de joueurs ou joueuses de nos différentes A.S. Le code qui permet d'obtenir cette réduction est FWMANCHE24. Le prix passe alors de 190 à 140€ par personne.



- Le président rappelle que pour faire de la promotion il a demandé à l'équipe « potes2golf » d'organiser un jeu sur facebook et les a autorisés à jouer une fois sur l'ensemble des terrains avec l'accord du président. Durant cette partie, ils feront une vidéo du terrain et la diffuseront sur les réseaux sociaux. Ce film sera ensuite à la disposition des clubs. Ces personnes sont : Alban BLANCHET et Yann MARTEAU.

- Cotisations adhérents 2024.

Au vu des comptes de résultats et du budget prévisionnel, il est proposé de reconduire les tarifs de 2023 soit 450€ pour les 18 ou 27 trous et 250€ pour les terrains ne comportant que 9 trous.

- Cooptation de Jacky MILLET

En attendant les prochaines élections fin 2024, il est proposé à l'assemblée de coopter Jacky MILLET et de l'accepter au sein du conseil d'une façon permanente.

Deux missions lui seront confiées :

- Accompagnement et soutien lors de l'organisation des challenges ou grand prix jeunes.
- Mettre en place l'action subventionnée par L'ANS sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Jacky MILLET est coopté à l'unanimité.

- Golfs de Cote des Isles et Cherbourg.

Jean-Louis LECLERC et Jacques LARGOUET nous font part des différentes démarches effectuées par la collectivité au vu de privatiser la gestion des deux clubs. Cherbourg restera géré par l'AS, CDI passera au 1^{er} janvier 2024 en gestion privée avec nomination d'une directrice.

- Monsieur le président informe l'assemblée qu'il ne reconduira pas son mandat à la fin 2024 et qu'il ne désire plus piloter les fairways de la Manche en 2025. Cependant, il accepte de rester dans le bureau et dans l'équipe organisatrice des fairways s'il y a besoin.
- Une AG extraordinaire sera programmée en janvier pour le changement de statut imposé par la fédération ainsi que pour changer les dates de notre exercice comptable 2024.

Olivier BERNARD

Hervé LOQUET